

# La généalogie, une passion à partager avec les jeunes

Evelyne DURET,  
Agrégée de géographie,  
Présidente de la commission Généalogie à l'école  
à la Fédération Française de généalogie

## Résumé

De « Je veux savoir d'où je viens » d'un collégien ou « Moi, j'aurais trop aimé les connaître mes grands-parents » d'une jeune fille de 14 ans à « J'aimerais transmettre toutes mes recherches généalogiques depuis 20 ans, mais je ne sais pas à qui », la généalogie est un creuset qui réunit la soif de connaissance des origines des jeunes et le besoin de transmettre l'héritage familial au sens large, particulièrement chez les généalogistes et les historiens familiaux. La généalogie est un pont qui permet de relier le passé, le présent et le futur, et ce lien est de la plus haute importance. Par l'allongement de la durée moyenne de la vie, ce sont les grands-parents qui sont les acteurs principaux de la continuité familiale : ils font le lien entre les différents membres de la famille et entre les générations, ils sont la mémoire familiale.

La communication qui suit propose des outils pour débiter concrètement une recherche généalogique avec les jeunes, enfants ou petits-enfants, donne des pistes aux généalogistes pour transmettre le fruit de leurs recherches à leurs jeunes descendants et enfin montre comment accompagner les jeunes dans leurs recherches généalogiques et familiales.

### 1. La généalogie: un pont entre les générations

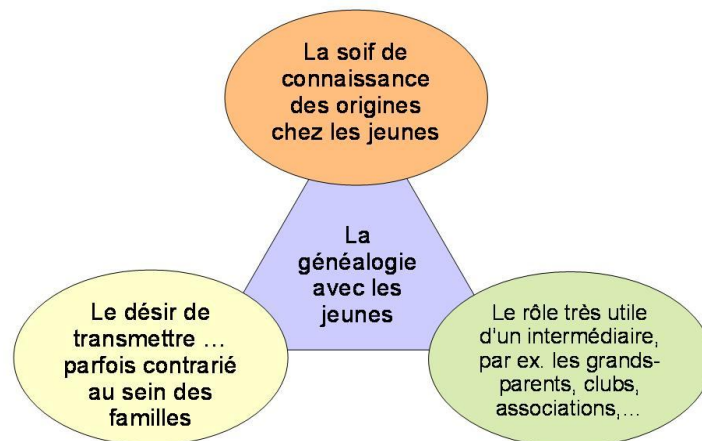


Figure 1 : La généalogie, un pont entre les générations

Comme le montre la figure 1, la généalogie se trouve à la rencontre entre la soif de connaissance des origines des jeunes et le désir de transmettre des générations précédentes. Elle lance de ce fait un pont entre les générations.

Contrairement aux idées reçues parfois tenaces, la soif de connaissance des origines est présente chez les jeunes, tout comme chez les moins jeunes ! Chez les jeunes, certains n'arrivent pas à en parler ouvertement, mais cela ne veut pas dire que le sujet ne les intéresse pas. Au contraire, le sujet peut même être très sensible. Les slogans de la Journée européenne des droits de l'enfant en 2005 « Je

grandis comme un arbre, j'ai besoin de mes racines » et de l'UNICEF en 2006 « Regarder en arrière pour aller de l'avant » montrent que désormais le besoin de racines est officiellement et universellement reconnu.

En même temps, la transmission est très active au sein des familles de génération en génération, de façon consciente et inconsciente. Chaque génération souhaite transmettre à sa descendance non seulement des biens mais aussi son histoire au sens large.

Mais la transmission est très souvent contrariée, perturbée par tous les aléas de la vie. C'est pourquoi un intermédiaire s'avère très utile pour que la rencontre entre la soif de connaissance des origines des jeunes et le désir de transmettre des familles puisse avoir lieu : ce sont les grands-parents, voire les bisaïeux (en raison de l'allongement de la durée de la vie), mais aussi les clubs, centre de loisirs et autres associations qui peuvent permettre cette rencontre.

### 2.3.1. MON HISTOIRE.

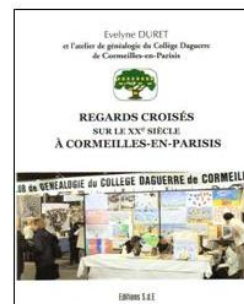
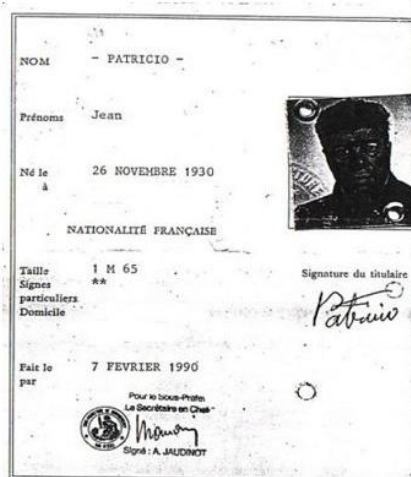
J'ai décidé de faire un arbre généalogique à la suite du décès de mon grand-père maternel. Il est né au Portugal le 26/11/30 et il est décédé le 23/12/00 à 00h15 à Vierzon dans le Cher.

J'ai aussi voulu commencer un arbre généalogique parce que je ne connaissais personne parmi mes arrière-grands-parents etc... et je me suis arrêtée car je n'avais aucun renseignement sur mes ancêtres.

Puis une camarade de ma classe m'a proposé de m'inscrire au club et j'ai trouvé cela génial. Désormais, j'ai retrouvé 15 ancêtres dans ma famille et j'ai appris les origines de mes nom et prénom.

En conclusion, ce que j'aime dans la généalogie, c'est d'apprendre des choses que je ne savais pas auparavant.

Aurore, élève de 5<sup>ème</sup>



Carte nationale d'identité française de mon grand-père maternel.

Figure 2 : Témoignage de collégienne

### Témoignage de lycéens

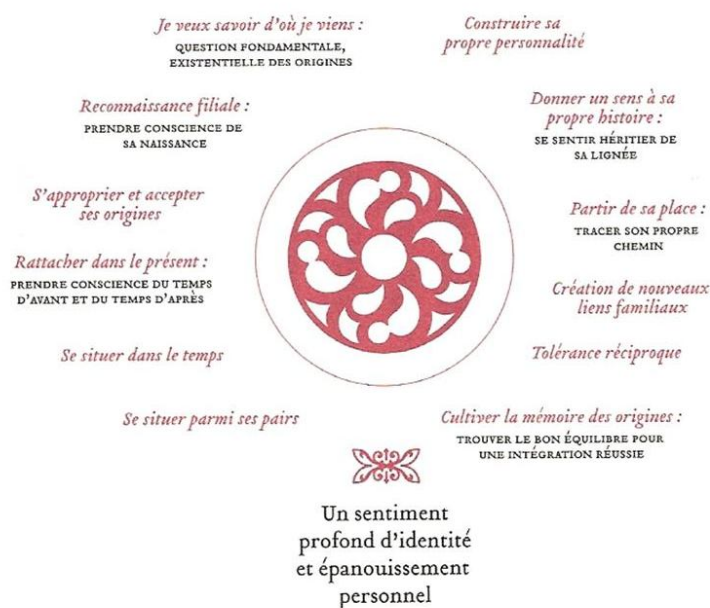
>> « Depuis que je fais ça, j'ai l'impression d'être mieux dans ma tête ». Maxime, 17 ans, élève de Première S a-t-il découvert un nouveau sport ou une nouvelle méthode de relaxation ? Pas du tout. Depuis un an, il fréquente le club de généalogie de son lycée. Une idée de Loïc Chermat, professeur d'Histoire et bien sûr passionné lui-même de généalogie.

Pas si étonnant, donc, de vouloir connaître son passé quand on a encore tout l'avenir devant soi. « C'est de la curiosité », pense Maxime. Une curiosité que Gilbert, futur prof de lettres, qui débute cette année la philosophie, résume ainsi : « il faut savoir d'où on vient pour savoir où l'on va » ■

Figure 3 : Témoignage de lycéens (source : Revue Française de Généalogie, n° 160, octobre-novembre 2005)

Les figures 2 et 3 reproduisent des témoignages de jeunes. L'intérêt des jeunes pour la généalogie s'y exprime clairement: « M'dame, moi, j'veux savoir d'où je viens », « J'ai voulu commencer un arbre généalogique parce que je ne connaissais personne par mes arrière-grands-parents », « Depuis mon enfance, dès l'école primaire, je me suis interrogé sur le lien entre ma famille paternelle et celle du Maréchal Lannes » (puisque nous avons le même patronyme) , « Depuis que je fais ça (la généalogie), j'ai l'impression d'être mieux dans ma tête », « Il faut savoir d'où on vient pour savoir où on va ».

Comme l'ont dit Françoise Dolto et Denise Rebondy, la question des origines est une étape essentielle dans la construction de la personnalité. F. Dolto affirmait que « l'enfant a toujours l'intuition de son histoire. Si la vérité lui est dite, cette vérité le construit ». D. Rebondy va dans le même sens : « pour grandir, un enfant a besoin de savoir d'où il vient ; autrement dit, pour se former, il a besoin d'être informé » car « l'enfant se construit en recréant sa 'préhistoire' ». Un enfant commence à pouvoir se poser des questions sur ses origines à partir de l'âge de 5 – 6 ans environ.



**Figure 4 : La généalogie, une source d'épanouissement pour les jeunes**  
Sources : Denise Rebondy, *D'où je viens, moi ?*, et des paroles de collégiens

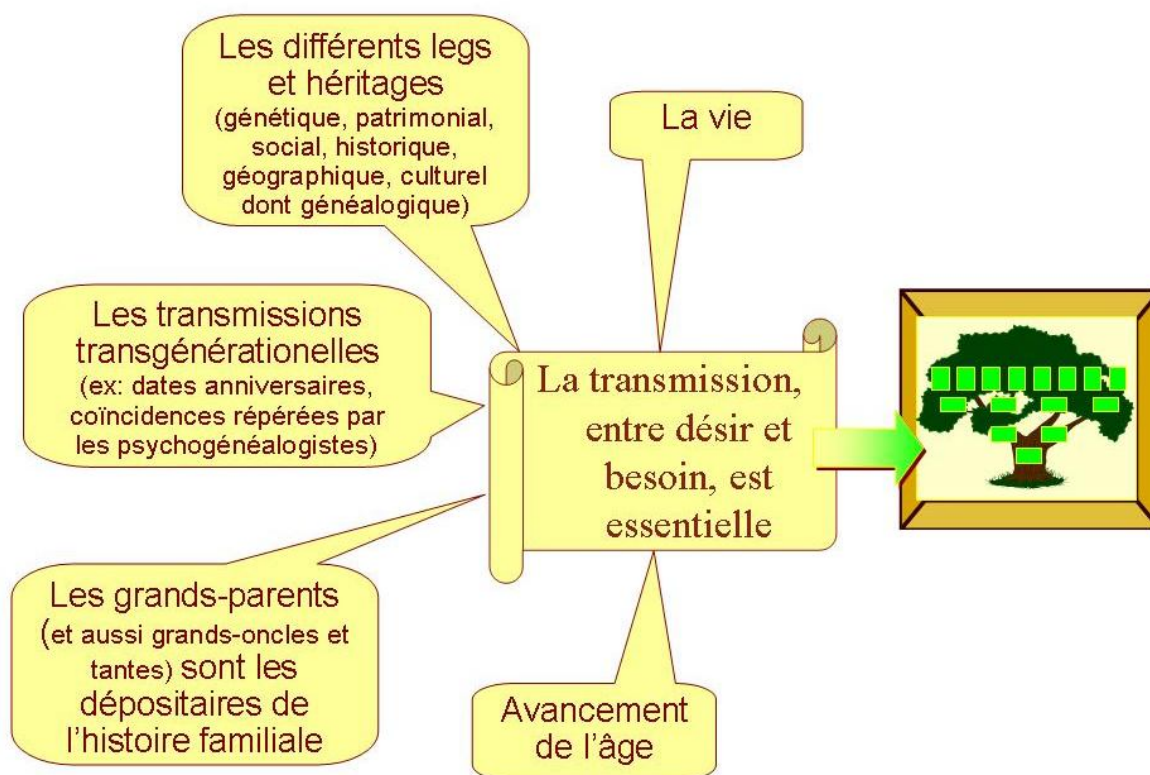
La figure 4 montre comment la généalogie peut renforcer chez l'enfant ou l'adolescent le sentiment profond de son identité. En se sentant l'héritier de ses différentes lignées, le jeune trouve la base sur laquelle construire son chemin de vie.

En reconstituant sa généalogie et en fabricant un arbre généalogique, le jeune va pouvoir situer toutes les personnes de sa famille, aussi bien les générations précédentes (généalogie ascendante) que les générations contemporaines (généalogie descendante) et se situer lui-même au sein de sa famille.

D. Rebondy propose de dessiner un arbre généalogique greffé pour une famille recomposée : on voit bien sur les exemples de la figure 5 la famille de naissance ainsi que la branche du beau-parent qui s'est ajoutée ensuite.



De même que la question « D'où je viens, moi ? » est fondamentale pour tout enfant, la transmission est essentielle pour toute génération vers la suivante.



**Figure 7 : Transmettre, entre désir et besoin**

D'une génération à l'autre, la transmission, comme l'illustre la figure 7, est très active, consciente ou non, à commencer par la vie. Les enfants sont reconnaissants envers leurs ascendants de leur avoir donné la vie et les ascendants remercient les enfants de les prolonger au-delà de leur vie. Chaque génération lègue à la suivante un héritage aussi bien génétique que patrimonial, social, historique, géographique, culturel .... Il existe de surcroît de nombreuses transmissions transgénérationnelles, c'est-à-dire largement inconscientes que les psychogénéalogistes ont mises en évidence, comme par exemple les répétitions, les dates anniversaires.

Les grands-parents sont devenus les dépositaires de l'histoire familiale : les grands-parents généalogistes amateurs le savent bien !

Ayant souvent éprouvé le regret de ne pas avoir été suffisamment à l'écoute des témoignages de leurs aînés désormais décédés (en général avant d'avoir démarré leurs recherches généalogiques), les grands-parents souhaitent éviter de reproduire ce défaut de transmission.

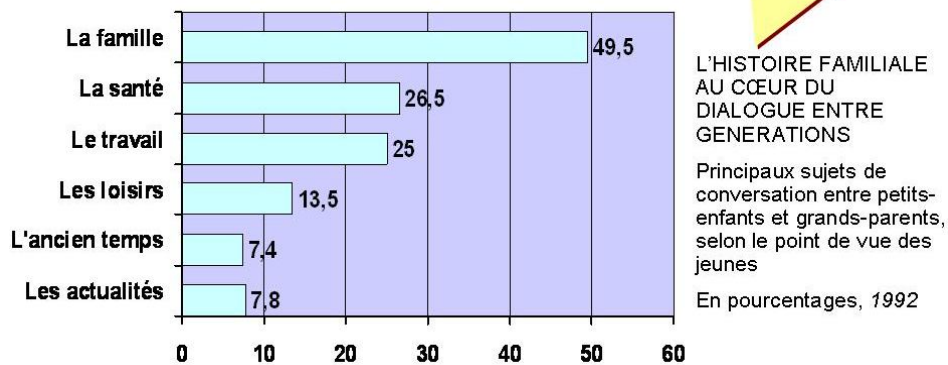
Avec l'avancement dans la vie, et l'avancement de l'âge aussi, le désir de transmettre peut devenir plus important : on veut transmettre avant que ce ne soit trop tard. Hampâté Bâ, conteur africain, disait : « un vieillard qui meurt, c'est une bibliothèque qui brûle ».

Le désir – voire le besoin – de transmettre est un moteur important, encourageant les adultes, grands-parents surtout (et bisaïeux avec l'allongement de la durée de la vie), à partager leur passion pour la généalogie avec les jeunes.

Les grands-parents sont devenus les acteurs principaux de la continuité familiale dans notre société marquée par les ruptures et les recompositions familiales (figure 8).

Chez les jeunes gens (âgés de 14 à 20 ans), 40% ont deux grands-parents, 25% en ont trois. Mais 25% n'ont qu'une grand-mère et pas de grand-père.

On compte 12,6 millions de grands-parents (qui ont en moyenne 4 petits-enfants) et 2 millions d'arrière grands-parents



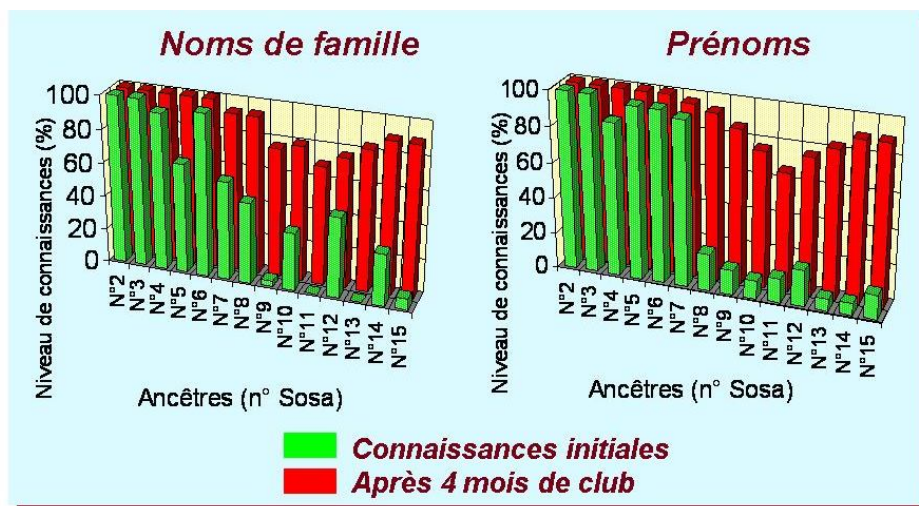
**Figure 8 : Les grands-parents, acteurs principaux de la continuité familiale**  
(Source : Atlas des Français, Grand angle sur un peuple singulier, Autrement, 2002)

Les grands-parents jouent un rôle primordial au sein des familles :

- Lien entre les générations (par exemple, ils organisent les repas familiaux rituels) ;
- Accueil des petits-enfants pendant les vacances scolaires ;
- Aide financière (« roue de secours » en cas de coup dur) ;
- Transmission de valeurs morales et d'une certaine culture ;
- Mémoire familiale.

La présence des grands-parents, et de l'ensemble des ascendants qu'ils représentent, donne l'assurance de la continuité des générations et la certitude d'appartenir à une lignée, ce dont tout enfant, toute personne en fait, a besoin.

Mais nous constatons que la transmission de l'histoire est souvent perturbée.



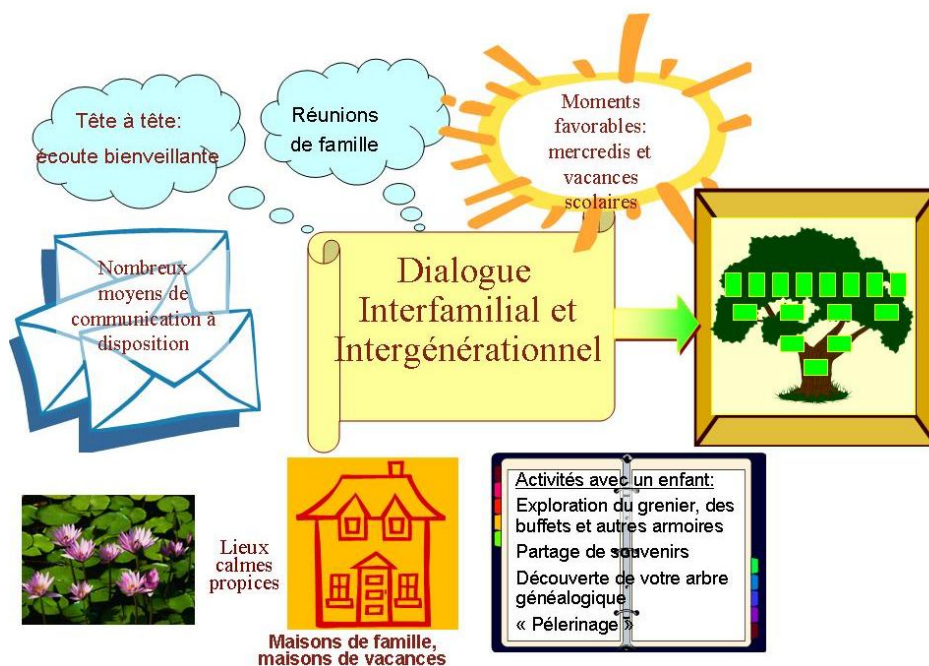
**Figure 9 : Une certaine méconnaissance de l'histoire familiale comblée par la généalogie**

La figure 9 montre que, chez les élèves du club de généalogie du Collège Daguerre à Corneilles-en-Parisis (95), une certaine méconnaissance de l'histoire familiale prévaut. En début d'année scolaire, les jeunes ne connaissent que 5 ou 6 ascendants, c'est-à-dire leurs parents et grands-parents. Ils ne savent presque rien de leurs arrière-grands-parents. Ils sont aussi plus de la moitié à ne pas connaître le patronyme de leurs grands-mères.

La faiblesse de la transmission intergénérationnelle tient aux changements intervenus dans les familles (éloignement géographique, migrations, mobilité accrue et valorisée dans le travail, recompositions familiales, ...) et dans la société (évolution rapide des modes de vie, culture de la jeunesse, cloisonnement des générations, ...).

Or, après seulement 4 mois de club de généalogie, nous constatons déjà une forte progression des connaissances des jeunes concernant leur histoire familiale. La généalogie permet de mettre en mots la transmission de pans entiers de l'histoire familiale.

Etant donné que la question des origines est fondamentale et sensible pour les jeunes, c'est aux adultes qu'il revient de créer des situations suffisamment favorables pour que le dialogue interfamilial et intergénérationnel puisse avoir lieu.



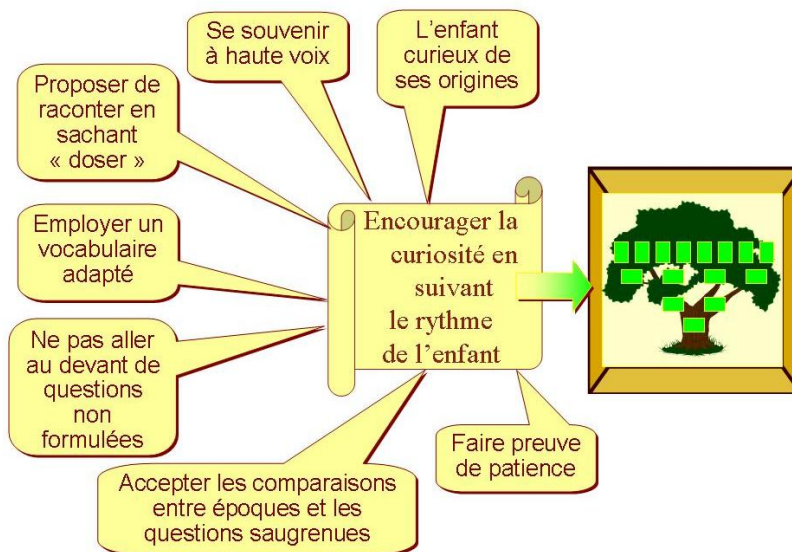
**Figure 10 : Créer des situations favorables au dialogue interfamilial et intergénérationnel**

La figure 10 propose des pistes concrètes favorisant le dialogue interfamilial et intergénérationnel. Les vacances scolaires et/ou les mercredis, quand les petits-enfants séjournent chez leurs grands-parents, offrent des moments favorables à des échanges. Il peut y avoir des moments en tête-à-tête dans une ambiance d'écoute, de partage sincère. A notre époque, on dispose aussi de nombreux moyens de communication à distance. Les lieux calmes (où on peut se promener tranquillement), les maisons de famille (dans lesquelles on peut « explorer » greniers, armoires ou encore commodes) sont propices aux échanges sur le thème de l'histoire familiale. Certaines familles vont aussi passer quelques jours de congés dans la région ou le pays d'origine d'une partie de la famille, un peu à la manière d'un pèlerinage.

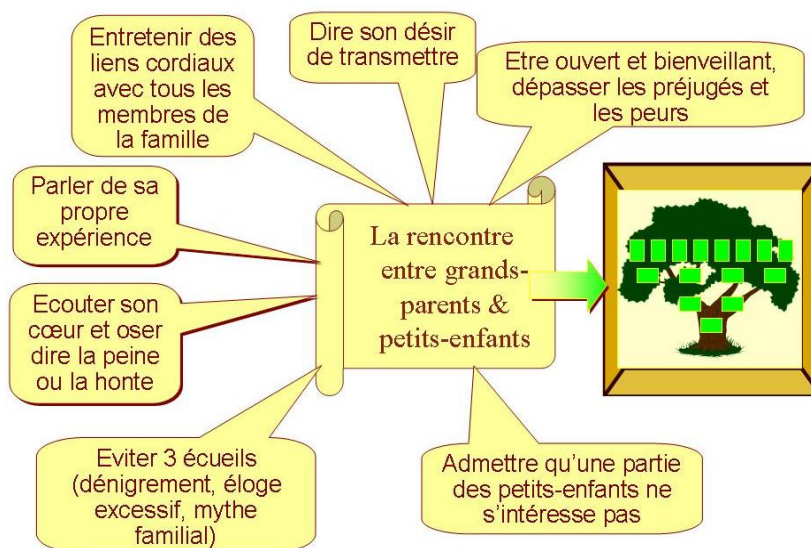
La figure 11 montre comment la curiosité de l'enfant peut être encouragée. Quand la situation est suffisamment favorable, l'enfant, le jeune, peut exprimer sa curiosité vis-à-vis de ses origines.

Pour encourager la curiosité de l'enfant vis-à-vis de ses origines, le grand-parent peut se souvenir à voix haute de sa vie « avant ». Cela permet à l'enfant de s'en faire une image, une représentation. On peut aussi proposer de partager des souvenirs, des moments importants de l'histoire familiale (anecdotes, « tranches de vie », portraits, ...). Il est très important de respecter le rythme de l'enfant et d'employer un vocabulaire adapté à l'âge de l'enfant sans le noyer dans un récit trop long. Pour favoriser le questionnement de l'enfant, on veille à ne pas devancer des questions non encore formulées et aussi à ne pas faire semblant de ne pas avoir entendu les questions dérangeantes, de façon à ne pas créer de nouveaux « secrets » ou « non-dits » toujours préjudiciables pour les jeunes générations, pour les

génération suivantes d'une façon générale. Il faut savoir se montrer patient et accepter des questions saugrenues (« est-ce que toi, Papy, tu regardais des séries à la télé en revenant de l'école ? », « est-ce que tu aimais aller au Mac Do ? ») et les comparaisons entre époques (« Mamie, à ton époque, il n'y avait même pas de ... »).



**Figure 11 : A chaque âge ses questions**



**Figure 12 : Favoriser la rencontre entre grands-parents et petits-enfants**

Pour favoriser la rencontre entre grands-parents et petits-enfants, la figure 12 suggère plusieurs pistes :

- être ouvert et bienveillant ;
- parvenir à dépasser les préjugés (« aujourd'hui, les jeunes ne s'intéressent à rien ») et les peurs (peur de blesser, peur de transmettre quelque chose de trop lourd ou de dépassé ou d'inutile ou de ridicule, ...)
- dire son désir de transmettre l'histoire familiale sans faire pression et tout en admettant qu'une partie des petits-enfants ne s'y intéresse pas ;
- entretenir des liens cordiaux avec tous les membres de la famille (en cas de conflit, l'admettre et ne parler que de son propre point de vue) ;
- parler de sa propre expérience, de ses propres souvenirs ;



- écouter son cœur : oser dire sa joie (c'est facile) mais aussi sa peine, sa gêne, sa honte. Cela peut paraître difficile, alors on peut dire : « cette question me gêne encore trop malgré les années écoulées, je ne peux pas tout te raconter pour le moment ». L'enfant perçoit quand quelque chose est pesant ou difficile, aussi ce sera très bénéfique de l'admettre pour une bonne relation grand-parent/ petit-enfant.

Les trois écueils les plus fréquents sont, d'une part le dénigrement d'une partie de la famille, d'autre part l'éloge excessif et enfin l'entretien du mythe familial (c'est-à-dire l'histoire familiale « arrangée » avec des zones d'ombre ou des flous, et tacitement entretenue ainsi).

## 2. Comment débiter ? De la collection de documents à la généalogie

Après avoir mis en évidence les conditions favorables à la généalogie partagée entre grands-parents et petits-enfants, nous allons voir comment débiter concrètement une recherche généalogique avec un enfant, un jeune.



Figure 13: Collecter les documents familiaux

La collecte de documents familiaux (figure 13) est le point de départ idéal d'une recherche généalogique avec un jeune. Il existe une infinie variété de documents familiaux qui apportent une foule de renseignements sur l'identité des personnes, les parentés, les modes de vie. Il est conseillé de prendre soin d'avertir la famille – et de demander l'accord des membres de la famille cités sur des documents ou pris en photos – avant de se lancer dans la collecte, l'exploitation et la mise en valeur des documents familiaux. Les membres de la famille donnent volontiers leur accord à condition d'être informés, sinon certains risquent de se sentir piégés.

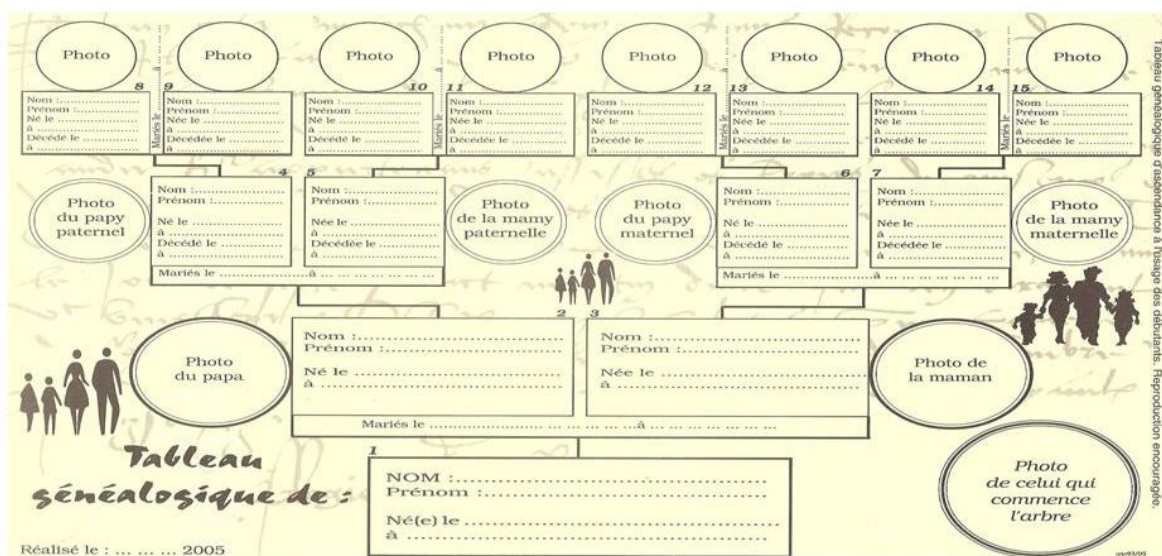
Les documents écrits sont très diversifiés : papiers officiels (livrets de famille, livrets militaires, diplômes, permis, ...), écrits personnels (lettres, cartes postales, carnets, ...), faire-parts, cahiers d'école, .... Découvrir l'écriture manuscrite de ses ancêtres est souvent émouvant. Les documents peuvent être fragiles, alors il est prudent de reproduire les originaux.

Parmi les documents familiaux, il y a aussi les objets, innombrables et variés : outils, médailles, bijoux, .... Les objets donnent le plaisir de pouvoir reconstituer – en partie – le mode de vie et l'univers des ancêtres.

Enfin, les photographies sont probablement les documents favoris des enfants, des jeunes et des moins jeunes. Elles sont souvent émouvantes. Elles procurent le plaisir de pouvoir voir ses ancêtres et leur cadre de vie. Autour des photographies, l'évocation des souvenirs est facilitée, c'est un moment privilégié d'échanges en famille. Tout comme les documents écrits, les photographies sont fragiles et il est recommandé de les reproduire.

Parallèlement, on peut aussi entreprendre la recherche de témoignages écrits et/ou oraux, par exemple en rendant visite à des parents ou en écrivant lettres ou mails.

Pour bien démarrer une recherche généalogique avec un enfant, un jeune, on part du connu vers l'inconnu : donc, on part de l'enfant, du jeune, et on remonte dans le temps. Il s'agit d'une généalogie ascendante : pour chaque parent - ou ascendant, on recherche le couple de parents qui lui a donné naissance, et ainsi de suite.



**Figure 14 : Démarrer concrètement la généalogie avec un jeune : partir du connu vers l'inconnu**

Voici quelques recommandations destinées à l'adulte qui accompagne un jeune, grand-parent ou animateur de club ou de centre de loisirs, pour le premier tableau généalogique (figure 14) :

- Commencer avec un tableau généalogique ascendant sur papier;
- Ecrire dessus au crayon de papier pour pouvoir gommer ensuite en cas de besoin ;
- Prendre un tableau au format A 3 très pratique pour écrire des renseignements détaillés. En outre, plus les enfants sont jeunes, plus ils écrivent gros ;
- Utiliser un tableau généalogique ascendant allant jusqu'aux bisaïeux inclus. Les bisaïeux, qui pourraient paraître déjà un peu éloignés, sont assez proches de l'enfant en réalité puisqu'ils sont les parents des grands-parents que l'enfant côtoie. En cas de besoin, l'adulte adapte ce tableau à la situation de l'enfant en ajoutant des cases pour un beau-père ou une demi-sœur ;
- Placer tout ce que l'on sait sans rien inventer, mettre des points d'interrogation pour chaque élément non vérifié (consigner ce que l'on a entendu dire est utile, mais ensuite il faut vérifier ces renseignements) ;
- Employer dès le début la numérotation Sosa-Stradonitz. L'enfant porte le numéro 1, son père le 2 et sa mère le 3. Tous les pères ont un numéro pair et toutes les mères un numéro impair. Tous les numéros doublent de génération en génération. Cette numérotation est suffisamment simple pour être comprise dès l'âge de six ans environ et de plus, elle est employée par tous les généalogistes ;
- Indiquer les noms patronymiques des femmes mariées ;

- Marquer les dates et lieux. A défaut, marquer des approximations, explicitement signalées (pour ne pas les confondre avec des renseignements vérifiés), comme par exemple « vers », « à partir de ... », « entre telle ou telle année » ou encore le pays ou la région d'origine ;
- Enfin, l'arbre généalogique traditionnel peut poser problème à certains enfants. En effet, dans un « arbre-branches », le généalogiste occupe le tronc et les ancêtres les branches .... Or, c'est l'inverse de la croissance réelle d'un arbre .... L'arbre-racines correspond beaucoup mieux au développement réel d'un arbre et de l'histoire familiale, mais, dans ce cas, les branches sont vides (les enfants n'ont pas encore d'enfants !!) .... Alors, Denise Rebondy préconise la pyramide : ainsi, au sommet trône l'enfant qui s'appuie sur sa large base d'ancêtres.

Avec les jeunes enfants, jouer à la généalogie est un bon moyen d'aborder l'histoire familiale de façon, à la fois, agréable, constructive et gratifiante. Les contes sur le thème de la famille sont très appréciés des plus jeunes.



Figure 15 : Jouer à la généalogie avec un jeune enfant

Plusieurs jeux d'assemblage et/ou de construction existent :

- « Mon petit arbre généalogique à suspendre », avec lequel l'enfant construit un mobile avec des photos de ses ascendants dans des médaillons ;
- « Mon arbre généalogique », tableau sur lequel l'enfant place ses ancêtres, et les déplace à volonté en cas d'erreur, avec des pièces en bois aimantées ;
- « Ancestrade », un jeu de construction en bois (avec des cubes et des éléments de liaison) en 3D grâce auquel on peut à la fois placer les ascendants et les collatéraux à chaque génération.

Et, pour les plus grands, « Jouez à la généalogie » est une mine de mots croisés, devinettes, etc ...

### 3. Comment accompagner les jeunes sur la piste de leurs ancêtres? Approfondissements, prolongements

Après avoir aidé le jeune à compléter le premier tableau généalogique avec ce qu'il sait, l'adulte accompagnateur, grand-parent ou animateur de club ou de centre de loisirs, a pour rôle de guider le jeune dans ses premières recherches.

Pour commencer une recherche généalogique ascendante, les documents de base sont les actes d'état civil. Ils contiennent de nombreux renseignements précieux pour la suite des recherches : nom et

prénoms de la personne concernée, date et lieu de l'événement, sa profession, ses parents avec leur âge, profession et domicile, les témoins.  
 Depuis la loi de juillet 2008, les actes d'état civil de moins de 75 ans se trouvent dans les mairies, tandis que ceux de plus de 75 ans sont conservés et consultables aux Archives Départementales. Pour les recherches généalogiques effectuées par un jeune, deux particularités sont à souligner : la première, c'est qu'un jeune est mineur et qu'il ne peut pas avoir accès seul aux documents. La deuxième tient au fait qu'un jeune a besoin d'actes de moins de 75 ans pour ses deux ou trois premières générations d'ascendants.



**Figure 16 : Actes d'état-civil en ligne** (<https://www.acte-etat-civil.fr/DemandeActe/Accueil.do>)

Fort heureusement, la demande d'actes d'état civil (de moins de 75ans) en ligne via Internet est devenue très facile (figure 16). Mais elle n'est pas possible pour toutes les mairies : dans ce cas, le jeune envoie par courrier postal sa demande d'acte d'état civil avec la signature de l'un de ses parents (ou de son tuteur) en joignant une enveloppe timbrée pour la réponse.

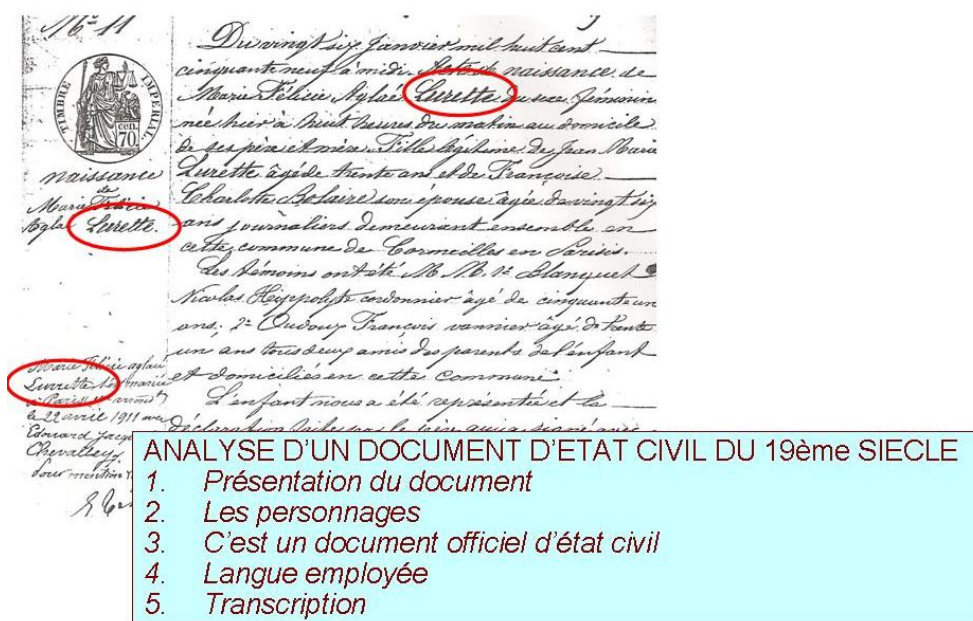
L'adulte accompagnateur, grand-parent ou animateur, guide le jeune dans sa recherche d'actes d'état civil en l'aidant à se poser les bonnes questions : où demander tel acte? (signalons l'importance primordiale des lieux : sans lieu, aucune recherche ne peut aboutir), quand l'événement a-t-il eu lieu ? (fourchette de dates à estimer), pour qui demander l'acte de mariage ? (recherche des couples de parents de génération en génération > on ne peut pas en « sauter »), pour qui demander l'acte de naissance ou de décès ?

Comme le délai de réponse des mairies est très variable, c'est à l'adulte de tempérer l'impatience du jeune ou de l'encourager à réitérer sa demande sous une autre forme.

Pour les actes d'état civil de plus de 75 ans, la numérisation et la mise en ligne sur Internet de nombreux fonds d'archives départementaux facilitent énormément le travail de recherche. Le jeune est amené à découvrir, avec l'aide de l'adulte accompagnateur, la tenue des registres (année par année, un seul registre pour les naissances, mariages et décès dans les petits villages, trois registres dans les bourgs et les villes), les tables décennales (et leur absence en remontant dans le temps), les particularités de la période révolutionnaire ( calendrier, mariages au chef-lieu de canton, ...), les registres des baptêmes, mariages et sépultures avant la Révolution.

Pour les origines étrangères, l'adulte peut aider le jeune à connaître la procédure spécifique de recherche des actes d'état civil selon le pays (organisation administrative du pays, lieux de conservation des documents, procédure de demande) et à effectuer une demande dans la langue du pays.

Après la recherche des actes d'état civil (ou des actes religieux), le rôle de l'adulte qui accompagne la recherche généalogique d'un jeune est de l'aider à exploiter au mieux les documents en les « faisant parler », c'est-à-dire en montrant toute la richesse des renseignements fournis (exemple de la figure 17).



**Figure 17 : Exploiter au mieux les documents et les actes**

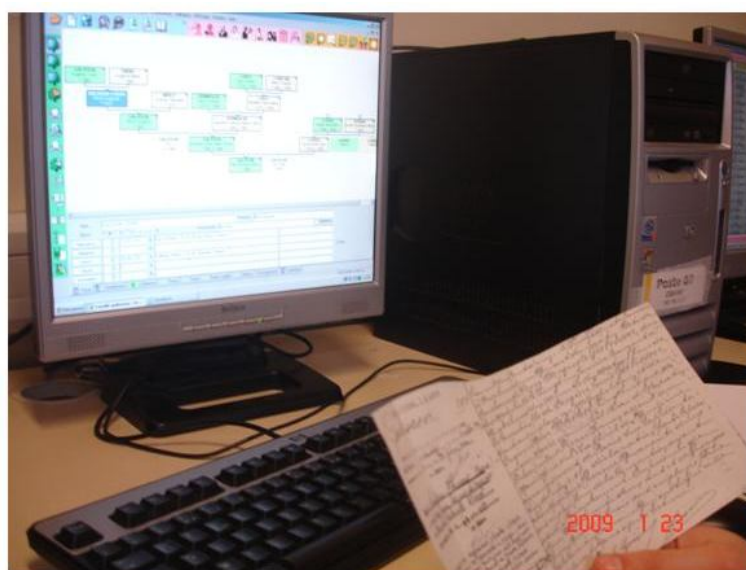
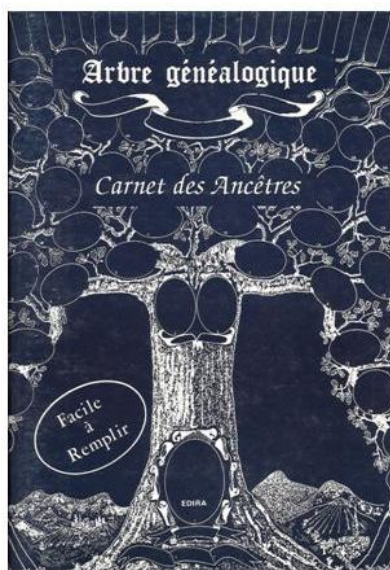
Il s'agit de guider le jeune pour lire les actes en repérant les majuscules, la calligraphie des lettres, les abréviations, les expressions récurrentes. Au besoin, on peut transcrire l'acte. Une fois l'acte déchiffré, l'adulte aide le jeune à retrouver les personnages (la ou les personne(s) concernée(s) par l'acte avec ses (leurs) nom et prénoms et l'inscription dans la marge, les parents, les témoins, le maire ou le curé), à repérer les signatures ou leur absence, à prendre bonne note de la date (à faire attention à l'expression « né d'hier » par exemple) et du lieu de l'événement. L'adulte encourage aussi le jeune à s'intéresser particulièrement aux parents mentionnés parce que tous les renseignements les concernant sont utiles pour la suite de la recherche (par exemple : « feu », « né en cette commune », « âgé de 45 ans environ »), aux mentions marginales (mariage, décès), ainsi qu'aux témoins, même s'ils sont inscrits à la fin des actes.

En essayant de tirer le meilleur parti possible des actes, la recherche généalogique prend des allures d'enquête policière. Aussi le jeune est-il amené à faire des déductions et à émettre des hypothèses cohérentes, tel un fin limier, sous l'impulsion de l'adulte accompagnateur : établir une « fourchette » de dates en faisant attention à l'approximation des âges déclarés, déterminer une zone géographique par élargissement cohérent à partir d'un lieu connu (en fonction de la géographie particulière de la région – montagne, vallée par exemple, ou des métiers exercés, ou des témoins).

Pour tous les autres types de documents, le jeune a tout autant besoin d'être guidé pour parvenir à décrire, situer dans leur contexte, décrypter et interpréter les objets et les photographies retrouvés en famille.

Avec l'afflux de renseignements, issus aussi bien des documents écrits, objets, photos retrouvés en famille que des actes obtenus auprès des mairies ou vus sur les sites des fonds d'archives, il devient absolument nécessaire de trier, classer, numéroter les documents et d'utiliser un classeur ou album

d'ancêtres (par exemple, le « Carnet des ancêtres et de la famille ») ou mieux encore un logiciel de généalogie comme Généatique ou Hérédis (figure 18).



**Figure 18 : Organiser méthodiquement le fruit des recherches avec un album d'ancêtres et un logiciel de généalogie**

Les logiciels de généalogie permettent d'ajouter autant de fiches de personnes que nécessaire. Alors, il devient facile d'ajouter les frères et sœurs de chaque ascendant, les demi-frères et demi-sœurs, c'est-à-dire de cumuler généalogie ascendante (retrouver le couple de parents de chaque ascendant) et généalogie descendante (retrouver les collatéraux de chaque ascendant en partant d'un ancêtre commun plus lointain). Et, c'est par la recherche généalogique ascendante complétée par des recherches généalogiques descendantes que l'histoire familiale est la plus fidèlement et complètement restituée. C'est particulièrement vrai pour les jeunes vivant au sein de familles recomposées ou bien adoptantes ou encore élargies (clan, familles polygames).

Au cours des recherches généalogiques, le jeune, et plus particulièrement l'enfant, peut se croire bloqué assez vite.

Pistes de déblocage	Moyens
Vérifier et recouper les informations méthodiquement	Logiciels de généalogie (Généatique, Heredis,...): icône « cohérence »
Emettre des hypothèses avec le jeune	Par déduction (âges, dates approximatives) Par utilisation des mentions marginales Par utilisation des témoins
Élargir les sources de renseignements dans la famille	Contacter les oncles-tantes-cousins-cousines
Ouvrir et explorer de nouvelles pistes documentaires	Tables décennales, recensements, listes électorales, listes des tirés au sort pour le service militaire, matrices cadastrales
Respecter le rythme de l'enfant et de sa famille proche (« Je ne peux pas beaucoup progresser dans cette branche parce qu'on ne s'entend pas très bien avec eux »)	Etre patient, ne rien forcer Orienter les recherches vers d'autres branches de la famille de l'enfant

**Figure 19 : Dénouer les blocages apparents**

Le rôle de l'adulte accompagnateur est de faire le point avec le jeune de l'avancement de la recherche avec les éléments sûrs et certains, puis de lui suggérer (comme le montre la figure 19) des pistes pour dépasser les blocages apparents, tout en étant bien conscient du fait que certains blocages resteront peut-être sans solution.

La première chose à faire est de recouper les renseignements connus et de vérifier leur cohérence.

Puis, on peut réfléchir ensemble à des hypothèses plausibles et proposer d'explorer de nouvelles pistes documentaires aussi bien au sein de la famille (contacter les oncles- tantes- cousins- cousines par exemple) que dans les fonds d'archives (consulter les dénombremens et recensements notamment).

Enfin, l'adulte aide aussi le jeune à contourner une difficulté en laissant du temps au temps (en laissant des cases incomplètes pour le moment, en mettant en sommeil momentanément les recherches dans une branche de la famille), en orientant les recherches vers d'autres branches de la famille, en respectant le rythme de la famille. Petit à petit, le jeune apprend à être patient tout en demeurant persévérant. Il n'est pas rare qu'un (e) aïeule (e) d'abord un peu méfiant (e) face aux questions de ses petits-enfants – ou arrière-petits-enfants – devienne content (e) de pouvoir se laisser aller à des confidences, confidences souvent plus faciles en « sautant » la génération des parents.

Quand un jeune a réussi à reconstituer les quatre premières générations de ses ascendants, ou à retrouver 30 personnes de son ascendance, il peut se porter candidat pour obtenir le Brevet du Jeune Généalogiste (figure 20). C'est un titre purement honorifique décerné par la Fédération Française de Généalogie. Le règlement se trouve sur le site Internet de la FFG.



**Figure 20 : Brevet du jeune généalogiste**

La généalogie ne se résume pas à un alignement de noms, prénoms, dates et lieux. Aussi est-il très intéressant de prolonger les recherches généalogiques dans différents domaines (figure 21) selon les affinités du jeune et de mettre en évidence les continuités (la transmission des prénoms ou des métiers, l'enfant unique ou les fratries nombreuses) et les ruptures (migrations, changement de profession) dans les différentes branches de la famille de façon à ce que l'histoire familiale prenne pleinement son sens et que l'enfant s'en construise.

- Étude des métiers
- Étymologie, onomastique
- Héraldique
- Démographie familiale

## Un prénom italien avec un nom germanique

### ETYMOLOGIE DU PRENOM ORNELLA :

Se fête le 18 août (cf. Hélène) ou le 4 octobre (cf. Aure). C'est un prénom très prisé en Italie. ORNA, ORNEE : prénom dérivé du latin « ornatus » (1. équipé ; 2. paré, élégant ; 3. qui donne du lustre ; 4. honorable, distingué, considéré). ORNEE : de « ornéon », oiseau en grec. Dans la mythologie grecque, les fils d'Erechthée, roi légendaire athénien tué par Poséidon, se disputent sa succession, parmi lesquels Ornée.

Sources : M.A. Fournier, « 4000 prénoms d'hier, d'aujourd'hui, d'ici et d'ailleurs », Robert Laffont, nouvelle édition 1999.  
F. Gaffiot, « Dictionnaire illustré latin – français », Hachette, 1934, 1964.  
R. Graves, « Les mythes grecs », Fayard, 1967, 1997.

L'etimologia lo fa derivare dal latino col significato di « fanciulla onorata » o dal greco col significato di « fanciulla leggiadra ». Ma la sua diffusione è legata alla figura di una delle sorelle di Aligi, nella tragedia « La figlia di Iorio » del 1904 di G. d'Annunzio, che probabilmente lo conio apposta per il suo personaggio. È ampiamente diffuso al Nord e al Centro, raro nel Sud.

Source : F. Aulizio, « Il nuovo dizionario dei nomi », De Vecchi editore, Milano, 1990, 1998.

### SENS DU NOM ERDREICH :

Signifie terre, terrain ( de « erd », la terre en allemand).

Source : Dictionnaire Harrap's allemand/français et français/allemand, 1982.

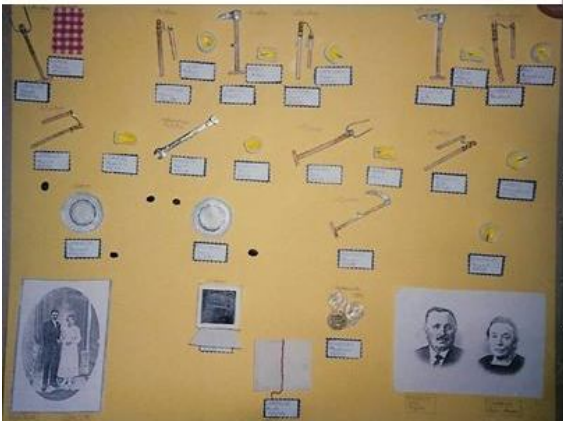


Figure 21 : Prolonger et mettre en valeur les recherches généalogiques

Parmi les prolongements possibles, on peut citer :

- L'étude des métiers, sociologie familiale ;
- L'étymologie des noms et prénoms ;
- L'héraldique ;
- L'histoire familiale et Histoire (figure 22);
- La géographie familiale ;
- La démographie familiale.

### 2.1.5. MON GRAND-PÈRE DANS LA DEUXIÈME GUERRE MONDIALE (1939-1945).

Mon grand-père a été obligé de quitter sa ville natale à cause de la deuxième guerre mondiale.

Mon grand-père est parti par le train le 1<sup>er</sup> avril 1943 de Tarascon-sur-Rhône pour Marseille. De là, il a repris le train en direction d'Innsbruck dans le Tyrol en Autriche. Il est parti en raison du S.T.O. (Service du Travail Obligatoire). Là bas, il travaillait sur les voies de chemin de fer de 4 heures du matin à 20 heures, mais pas toujours au même endroit. Il est resté 762 jours en Autriche. Les gardiens des camps étaient des Allemands. Dans son camp, il y avait 70 Français, des Russes et des Polonais. Ils étaient logés dans des baraquements de 15 à 20 personnes.

Sa famille lui a écrit 2 ou 3 fois. Il a surtout écrit un journal intime, commencé le 1<sup>er</sup> avril 1943 et terminé le 3 mai 1945, où il décrivait ce qu'il faisait au cours de la journée. Il a voulu témoigner des dures conditions de vie qu'il endurait.

Après la guerre, il revient dans sa ville natale. En allant au bal, il rencontre la sœur d'un ami. C'est ma grand-mère qu'il épouse en 1948.

Delphine, élève de 5<sup>e</sup>.



Croquis original de mon grand-père tiré de son journal intime.

Figure 22 : Généalogie et histoire de France ou d'ailleurs, histoire vécue et Grande « Histoire »



Au total, accompagner un jeune dans sa découverte de l'histoire familiale est un moment privilégié d'échanges intergénérationnels et /ou interfamiliaux. Le jeune donne parfois même l'occasion à son grand-père ou sa tante de se décider à entreprendre des recherches généalogiques auxquelles il (ou elle) avait pensé depuis longtemps sans avoir pu s'y mettre jusque-là.

Quand un jeune manifeste de l'intérêt pour l'histoire familiale dans une famille où la grand-mère ou l'oncle paternel ont déjà fait des recherches généalogiques, les adultes doivent proposer au jeune d'entamer des recherches nouvelles, par exemple du côté maternel (cela n'aurait aucun intérêt de refaire une recherche déjà accomplie). Il pourra y avoir des échanges très fructueux sur les méthodes de recherche et sur les aléas des recherches entre le jeune généalogiste et le (ou la) généalogiste confirmé(e).

La recherche généalogique sur un personnage connu ou admiré ayant un rapport avec une branche de la famille (même patronyme ou même région d'origine ou autre point commun) peut réunir des adultes et des jeunes de la même famille. Il peut en aller de même dans un club, une association ou un centre de loisirs au sujet de personnages célèbres fédérateurs.

A l'occasion d'une réunion de famille ou d'une cousinade, le jeune généalogiste trouve sa place, il ne s'ennuie pas ! C'est une occasion d'échanges multiples et de collecte de nombreux renseignements nouveaux.

Quand les recherches généalogiques sont déjà bien avancées, elles peuvent devenir l'objet de cadeaux : on peut offrir un album d'ancêtres, un CD de photos, un arbre généalogique décoré et/ou artistique, etc ... aussi bien à un grand-père à l'occasion de son anniversaire qu'à un bébé comme cadeau de naissance.

En conclusion, grands-parents, arrière-grands-parents, animateurs de clubs, d'associations, de centres de loisirs, répondez à l'impérieux besoin de racines des jeunes générations avec tact et délicatesse ! Inventez de nouvelles formes de communication intergénérationnelle et de dialogue interfamilial ! Les jeunes générations le méritent !

### **Bibliographie :**

- Abensur-Hazan Laurence, *La généalogie à petits pas*, Actes Sud Junior, 2006
- *Atlas des Français, Grand angle sur un peuple singulier*, Autrement, 2002
- *C'est de famille ! Héritage et transmission familiale*, Autrement, Junior, série Société, 2004
- Duret Evelyne, *Guider les jeunes sur la piste de leurs ancêtres*, Autrement, 2006
- Duret Evelyne, *Leurs ancêtres les intéressent, initier les jeunes à la généalogie*, Généalogie Magazine, n° 273, septembre 2007
- Fédération Française de Généalogie : [www.genefede.org](http://www.genefede.org)
- Fleur Dominique, *Le livre de toute ma famille*, Rouge et Or, 1992
- Gadet Carole, Sorin Diane, *Carnet de voyage intergénérationnel*, Les éditions de l'atelier, 2010
- Jakson Mike, *Notre arbre généalogique*, Gamma Ecole active, 1998
- Rebondy Denise, *D'où je viens, moi ?*, Le courrier du livre, 2004
- *L'histoire familiale au programme*, Revue Française de Généalogie, n° 160, 2005
- Wittmann Agnès, *Je fais mon arbre généalogique et je remonte le temps*, Vuibert, 1999

### **Ouvrages de jeunes :**

- Fondation pour l'intégration républicaine, *Mémoire des migrations*, Le Monde Editions, 1996
- Duret Evelyne et l'atelier de généalogie du Collège Daguerre de Cormeilles-en-Parisis, *Regards croisés sur le 20<sup>ème</sup> siècle à Cormeilles-en-Parisis (95)*, Société des écrivains, 2002
- Lycée professionnel Gustave Eiffel à Ermont (95), *Histoires d'hier et d'aujourd'hui*, Conseil régional d'Ile-de-France, 2005